

dégout, à tomber dans le découragement, et, par suite, dans l'abandon des pratiques religieuses. Le remède souverain pour les scrupuleux, c'est de se défier d'eux-mêmes, de s'abandonner totalement aux conseils d'un directeur prudent, de suivre aveuglément ses ordres. Pour cela, ils doivent mépriser leurs inquiétudes et n'en pas tenir compte. Ils ne pécheront jamais en obéissant; et quelles que soient leurs perplexités, ils doivent les tenir pour des craintes vaines et puériles.

Guérir la conscience de ses vices, c'est déjà quelque chose. Ce n'est pourtant pas assez encore. Il faut la cultiver et la perfectionner. Elle se cultive par l'instruction religieuse et se perfectionne par les égards qu'on lui témoigne. Mieux vous connaîtrez la loi de Dieu, plus aussi votre conscience parlera juste et haut. Plus vous serez attentifs à écouter sa voix, plus aussi elle deviendra délicate.

Apropos des crimes rituels des Juifs

A la dernière séance du Parlement d'Autriche, le député Schneider, ayant pris la parole à propos du crime de Polna, passa en revue les crimes rituels commis par les Juifs en ces derniers temps, et, à propos de celui de Tisza-Eszlar, cita le trait suivant :

“ Aujourdhui que cet homme est mort, rien ne m'empêche de vous dire comment il expliquait l'acquittement. Donc, le comte Andrassy — c'est de lui que je veux parler — fut questionné à ce sujet par quelqu'un qui lui demanda : “ Croyez-vous qu'il y a eu crime rituel ? — Mais, répondit-il, pas le moindre doute ; c'est prouvé, il n'y a absolument pas à discuter là-dessus. — Alors, pourquoi avez-vous acquitté ? — Ah ! dit Andrassy, voilà ! *Parce que le lendemain de la condamnation, le peuple aurait probablement assommé vingt mille juifs, et alors qui voulez-vous qui nous donne de l'argent si nous n'avons plus nos juifs ?* ”

Voilà, continue Mr Schneider, une réponse qui vous caractérise un ministre hongrois ; voilà l'explication de l'acquittement de Tisza-Eszlar ! (*Cris à gauche : “ A qui Andrassy a-t-il dit ça ?*

Le prince Louis de Liechtenstein se lève : “ C'est à moi-même qu'il l'a dit ! ” (*Vive sensation. — Mouvement prolongé.*)